



CONVENTION entre l'Adhérent et le CM&A

Par mon/notre inscription, nous nous engageons à :

- Suivre les cours pendant une année
- Avoir réglé la cotisation à l'inscription
- **Ne pas démissionner sans discussion préalable avec le ou les professeurs concernés et la direction. La démission ne deviendra effective qu'après réception de mon courrier stipulant les causes de celle-ci et je sais que tout trimestre entamé est dû**
- Prévenir en cas d'absence (le cours ne sera pas remplacé)
- Accompagner les enfants jeunes jusqu'à la porte du cours (le CMA est responsable de vos enfants uniquement pendant la durée du cours)

Le CMA s'engage à :

- Délivrer au minimum 33 séances comprenant les cours individuels et les projets (auditions, spectacles,...), à l'exception de ceux annulés pour arrêt maladie de courte durée d'un professeur
- Signaler les changements exceptionnels d'horaires ou de lieux pour les répétitions et les événements, les rattrapages de certains cours, etc.
- Envoyer un état de compte annuel

L'Adhérent

Votre nom :

Centre Musical et artistique
CENTRE MUSICAL et ARTISTIQUE
130, avenue Clémenceau
69230 ST-GENIS-LAVAL
Tél. 04 78 56 55 18
cmart.stgenislaual@orange.fr

- j'autorise mon enfant à quitter le CM&A en cas d'absence du professeur
- j'autorise le CMA à diffuser mes coordonnées aux adhérents qui en font la demande

130 avenue Georges Clémenceau – 69230 Saint-Genis-Laval
Tél : 04 78 56 55 18 – Mail : contact@centre-musical-artistique.org
Site : www.centre-musical-artistique.org